

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 06496

Numéro SIREN : 401 592 431

Nom ou dénomination : A C D

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt 31333

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/31333

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Reconstitution de l'actif net

Déposant :

Nom/dénomination : A C D

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 401 592 431

N° gestion : 2019 B 06496



ACD
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 13.720,41 Euros
Siège social : 38, rue Parmentier
92200 NEUILLY SUR SEINE
R.C.S. NANTÈRE 401 592 431

**VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 FEVRIER 2020**

11 heures,

la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du

été convoqué par lettre simple.

assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur
mandataire.

LLAUD préside la réunion en sa qualité de Président

est arrêtée et certifiée exacte par le Président, qui constate que les actionnaires
és possèdent 375 actions sur les 375 actions formant le capital social et ayant

disposition des actionnaires :

e de convocation adressée à chaque actionnaire,
e et les procurations données par les actionnaires représentés,
statuts de la Société.

es documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

(bilan, compte de résultat et annexe) arrêté au 31.08 2019,
ent à l'Assemblée Générale.
ons.

LLAUD préside la réunion en sa qualité de Président de la société.

que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

la président sur l'exercice clos le 31 août 2019,
après annuels,
f,
ntées,
atif net,



ouverte...

Après plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant

RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice 2019 approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ont réalisé un bénéfice de 4.755 euros, ainsi que les opérations traduites par ces comptes dans ces rapports.

Le Président approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, prévu au Code général des impôts qui s'élèvent à 5.123 euros.

LA PRESENTATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019, s'élevant à 4.755 euros, de la manière suivante :

« Réserve légale », soit la somme de 238 euros

« compte « Report à nouveau », soit la somme de 4.517 euros.

Il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois

exercices précédents :

Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
Dividendes	Autres revenus distribués	
0 €	-	-
350.000 €	-	-
35.000 €	-	-

LA PRESENTATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



[Signature]

OLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE

, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les
de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les
port et les conventions qui y sont mentionnées.

ON MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

OLUTION – RECONSTITUTION DE L'ACTIF NET

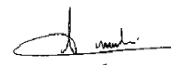
constate qu'en raison de l'affectation du résultat, les capitaux propres de la
ués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il
éder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés
tion de la situation de la Société.

ON MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ltre du jour la séance est levée.

, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

UD





A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized first name followed by a surname, written over a horizontal line.